

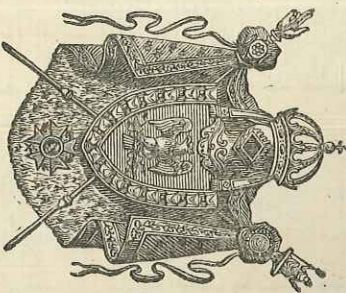
GENDARMERIE

IMPÉRIALE.

16.° REGION.

32. ESCADRON.

Bruxelles, le



Sept 1866.

Ms. A. 9. 2. 6. 5

Indignant
ceqn

Le Capitaine commandant la Gendarmerie Impériale
du Département de la Vofte,

[illegible]

222. on n. 1720.
Membre de la section des sciences
M. de la section des sciences

[illegible][illegible]

GENDARMERIE
NATIONALE.
16.^{me} DIVISION.
32.^{me} ESCADRON.

Liberté,



Égalité.

N^o. 1834

Le Capit. command. la Gendarmerie nationale,
du Département de la Dyle,

Au Citoyen Doulet *Capit. du Dep. du Nord*.
Citoyen Capit.

Voici le bonnet de votre adresse pour avertir, après
cette lettre et de l'état que m'a adressé le chef
de la 16.^e Division de gendarmerie Nationale, et
concernant les desertions et condamnés et les
B. pour lesquels vous m'avez écrit que ce département
est en l'état de 219 hommes.

Je vous en prie la recherche se fera
avec de toutes mes forces et m'adresserai un état mensuel
de ce qui sera fait.

1000

Et me vient de vos commences des jours gentils
qui sont tous satisfaits à la loi du 15 Mars
dernier sous ma lettre de même de vos constructions
à la rendre aussi forte. et rendre les comptes
dont je fais charge dans cette circonstance.

Je suis et vous prie de
Distinguer
v

